

# BAC PRO Maintenance des Equipements Industriels

## L'emploi:

Ce bac pro forme des techniciens dont la mission consiste à entretenir et réparer les matériels des équipements de production et à participer activement aux divers travaux de l'équipe de maintenance. L'élève apprend à réparer ou dépanner tout ce qui concerne la mécanique, l'électricité, le pneumatique et l'hydraulique. Il acquiert les compétences nécessaires pour analyser les systèmes mécaniques ou automatisés. La pratique de diverses méthodes de maintenance lui permette de diagnostiquer des pannes, de préparer l'intervention et de formuler des propositions d'amélioration.

Autre compétence développée pendant la formation : la communication tant au niveau de la réception que de la transmission d'informations. Il se prépare à rédiger et argumenter des comptes rendus d'intervention de maintenance.



Lycée Aristide Briand  
120 Avenue Aristide Briand  
93150 Le Blanc Mesnil



Tél : 01 48 67 12 13  
ce.0930831y@ac-creteil.fr  
www.lycee-aristidebriand.fr



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## Qualités requises

- esprit logique, sens de l'analyse et de la synthèse
- sens des responsabilités et de l'exigence de la qualité
- esprit d'équipe, qualités relationnelles, autonomie

## Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

## Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

Il existe également plusieurs possibilités de spécialisation.

Par exemple :

- BTS Maintenance industrielle
- BTS Conception de produits industriels
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
- MC Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques

## Les entreprises

Le technicien peut exercer son métier dans de nombreux secteurs de la production de biens d'équipements industriels ou de produits manufacturés tels que la métallurgie, l'aéronautique, l'agro-alimentaire, le bois, le papier-carton, la chimie, le pétrole, les produits pharmaceutiques.

Les conditions d'exercice diffèrent selon que l'entreprise est productrice de biens ou de services. Dans le second cas, il peut être nécessaire de se déplacer là où est implanté l'équipement dont la maintenance doit être assurée.

## La qualification

- Réaliser les interventions de maintenance : diagnostiquer les pannes ; réparer un composant ; identifier les risques, définir et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées, etc.
- Analyser le fonctionnement d'un bien : analyser le fonctionnement et l'organisation d'un système ; analyser les solutions mécaniques réalisant les fonctions opératives, etc.
- Organiser et optimiser son activité de maintenance : préparer son intervention, émettre des propositions d'améliorations du bien.
- Communiquer les informations : recevoir et transmettre des informations, rédiger et argumenter des comptes rendus.